Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260624-2026_24_JUN_28-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 juin 2026 à 18 h 15

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 38

Ayant donné procuration : 4

Absent : 1

Votants : 42

Date de convocation
18 juin 2026

Le 24 juin 2026 à 18 h 15, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Victor BONNOT, Maire. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents
Victor BONNOT, Marc PICQUETTE, Catherine LEMAITRE, Boris GUILLOU, Isabelle IMBERT, Raphaël LE MÉHAUTÉ, Lucile MOGLIA, Bernard CROGUENNEC, Jennifer LE DU, Adil BOUKLATA, Françoise AMOSSÉ-MEVEL, Jean-Charles MINIER, Marina ANDRÉ, Joëlle CONIN, René SAVIDAN, Marie-Chantal NACIRI, Annie MILIN, Marie-Hélène REIGNIER, Pascal CONNEN, Laurence COINTOT, Gwennaël TANO, Jérôme GABOREL, Stéphanie BILLON, Saïd BENDARRAZ, Jean-Christophe LE GOT, Charlotte GIANNOLI, Caroline DANIEL, Emma POEDRAS, Didier LE BUHAN, Blandine CLAESSENS, Stéphane FAVRAIS, Hervé GUIHARD, Cigdem AKTAS, Aline LE BOËDEC, Nadia DRUILLENNEC, Thibaut LE HINGRAT, Henri ALLOY, Pierre-Yves THOMAS.

Absents excusés ayant donné pouvoir
Laurent LUTSE pouvoir à Marc PICQUETTE
Alain ATLAN pouvoir à Lucile MOGLIA
Jules ROOS pouvoir à Emma POEDRAS
Stéphane L'HER pouvoir à Thibaut LE HINGRAT

Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir
Maxime DUMOULIN

Secrétaire de séance
Caroline DANIEL

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260624-2026_24_JUN_28-DE

VILLE DE Saint-Brieuc	**République Française** **Séance du 24 juin 2026** **Rapporteur : M. LE MÉHAUTÉ**

Conseil municipal

Délibération

28 - Groupement de commandes - Saint-Brieuc Armor Agglomération - Panneaux de signalisation verticale - Convention

Exposé des motifs

Dans le cadre de son projet de territoire, Saint-Brieuc Armor Agglomération a décidé de poursuivre des actions de mutualisation permettant de rationaliser la dépense publique.

Un groupe de travail constitué de représentants de différentes communes a ainsi validé le principe de la mise en place d'un groupement de commandes pour la fourniture et la pose de panneaux de signalisation verticale, l'objectif étant de lancer une consultation sur la base d'un dossier de consultation commun. Les besoins de chaque membre du groupement font l'objet d'une estimation qui sera reprise dans les documents de la consultation.

Contractuellement et dans le respect des dispositions du code de la commande publique, Saint-Brieuc Armor Agglomération assurera la coordination du groupement.

Les coûts de gestion du groupement de commande seront assumés par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Les frais de publication seront répartis à parts égales entre les communes adhérentes au groupement.

La convention est établie pour une durée d'un an reconductible trois fois par tacite reconduction.

La mise en place de ce groupement, ainsi que ses modalités de fonctionnement sont arrêtées dans la convention constitutive jointe en annexe, qui doit être validée et signée par chacun des membres, dont la Ville.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'avis de la Commission Permanente ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE l'adhésion de la Ville au groupement de commandes de panneaux de signalisation verticale dont Saint-Brieuc Armor Agglomération assurera le rôle de coordonnateur.

APPROUVE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes de panneaux de signalisation verticale à conclure avec Saint-Brieuc Armor Agglomération.

INVITE Monsieur le Maire à signer ladite convention ci-annexée.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260624-2026_24_JUN_28-DE

Présents : 38 Pouvoirs : 4 Total : 42 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire	La secrétaire de séance
M. Victor BONNOT	Mme Caroline DANIEL

MAIRIE de St-BRIEUC (Côtes d'Armor)